

Objectif Sud

Bulletin de l'Union SUD Crédit Agricole

Sommaire

Page 1 :	Editorial
Page 2 :	Dans les Caisses Régionales
Page 6 :	Manière de voir
Page 7 :	Solidaires
Page 8 :	Bouclier social
Page 9 :	Guadeloupe
Page 10 :	Outre mer
Page 11 :	Banques
Page 13 :	Globalisation
Page 14 :	Relance & Retraite
Page 15 :	OGM
Page 16 :	Tarzoan

Union SUD Crédit Agricole
144, boulevard de la Villette
75019 PARIS
Tel : 06.30.85.81.94
Email : sudcam@free.fr
objectifsud@libertysurf.fr
site : <http://sudcam.com/>

N° 75

mars 2009

Union
syndicale
Solidaires

www.solidaires.org

Je veux mon milliard !

Pendant la crise, les ventes continuent. Alors que les difficultés sont nombreuses, crise financière, économique et sociale, la monnaie n'a pas comme unité de base l'€uro, mais le milliard.

Dans sa dernière allocution télévisée, exercice sur mesure s'il en est, le Président de la République a donc débloqué 2,6 milliards. Est-ce comparable aux 340 mds des banques, 15 mds de paquet fiscal, 70 mds de niches fiscales, 33 mds d'exonération de charges sociales, 8 mds de taxe professionnelle, 54 mds de dividendes aux actionnaires du CAC 40 ? Après l'ampleur des 29 janvier et 19 mars, de la grève générale dans les DOM, alors que la grogne persiste dans les universités et monte à l'hôpital, que le chômage explose, l'inquiétude des salariés se transforme en un large mécontentement. Depuis 20 ans, la proportion des dépenses contraintes ou incompressibles (loyer, eau, gaz, électricité, alimentation, transports, santé) est passée de 20% à 30% dans le budget des catégories dites aisées mais de 24% à 48% pour les pauvres.

Les composantes d'une crise sociale sont réunies. Ce n'est pas souvent que huit organisations nationales appellent ensemble à la mobilisation par des grèves et des manifestations. Seul le gouvernement feint de ne pas les remarquer, mais alors pourquoi avoir créé le service minimum ?

Le Crédit Agricole a son milliard lui aussi. De bénéfice net ! Comment sera-t-il utilisé ? Ajouté à ceux des années précédentes ou redistribué à ses salariés ?

La prochaine négociation nationale sur les salaires aura lieu le jeudi 26 mars. L'expérience a montré que la négociation ne suffisait pas pour maintenir le pouvoir d'achat. Dès lors, la mobilisation des salariés doit être envisagée. Pourquoi ne pas proposer le jour de la négociation, une grève de 59 minutes, pour appuyer les négociateurs et montrer notre mécontentement ?

Il faut que les salariés en discutent, entre eux, avec leurs syndicats. Car après la négociation sur les salaires, il y aura les conditions de travail, le temps de travail et la RTT, le temps partiel, les avantages familiaux de la Convention Collective Nationale.....

Pourrons nous échapper à une mobilisation pour obtenir que les accords pour les salariés soient à l'image des résultats de notre entreprise ?



ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES EN ATLANTIQUE VENDÉE

En décembre 2008 ont eu lieu les élections professionnelles en Atlantique Vendée. Pour la première fois, elles se déroulaient par vote électronique. Alors qu'habituellement le taux de participation avoisinait les 80 %, celui-ci est en forte baisse : 55 % pour les AA, 65 % pour les TAU et 72 % pour les RM. La faute au vote électronique ? Au manque de motivation, à l'image des prud'hommes ? Malgré les relances téléphoniques que nous avons pu faire, ce résultat n'est pas satisfaisant et nous interpelle.



La CFDT a le plus d'élus : 22, SUD : 20 et le SNECA : 12. La répartition au CE reste inchangée : 4 SUD, 4 CFDT et 2 SNECA. Traditionnellement, le SNECA s'abstenait de voter pour le poste de secrétaire, laissant ainsi cette fonction au candidat de la CFDT, élu au bénéfice de l'âge. Pour la première fois, les cadres ont décidé de soutenir la candidature de Stéphane TEXIER, élu SUD. Il est donc devenu secrétaire du CE en janvier dernier, au grand dam



de la CFDT. S'en est suivie une campagne de désinformation, avec la sortie de 3 tracts assassins, dénonçant la coalition contre nature SUD/SNECA-CGC, l'éviction de la CFDT, au détriment du vote des salariés. Nous avons choisi de ne pas répondre. Ces messieurs ont la mémoire courte : en 2004, SUD avait plus d'élus que la CFDT et la légitimité de notre candidature ne s'est pas posée : le poste de secrétaire leur est revenu au bénéfice de l'âge. Depuis toujours, la CFDT a refusé un membre du SNECA dans le bureau du CE, alors que SUD y a toujours été favorable, afin que le bureau du CE reflète la réalité du vote des salariés. Bizarrement, la CFDT a proposé un poste au SNECA cette année.

Aujourd'hui, la CFDT a refusé les postes de secrétaire adjoint et de trésorier adjoint. Les demandes des élus CFDT n'ont qu'un seul but : empêcher le bon fonctionnement du CE. Pour cela, ils refusent de communiquer les modes de calcul des tarifs VVF, ne répondent pas aux diverses sollicitations. Ils ont refusé tous les postes de bureau en CHSCT, ainsi que tous les postes dans les commissions du CE. La CFDT communique sur son éviction à tous niveaux, alors que la réalité est tout autre : refuser de faire quoi que ce soit et contester systématiquement tout le travail des autres organisations syndicales, dans l'unique but d'empêcher un fonctionnement correct des instances.

C'est un nouveau défi qui attend les représentants du personnel SUD. Ceux-ci sont motivés pour le relever et réussir les missions qui leur ont été confiées pour un mandat de deux ans ■

D'autres publications de SUD au Crédit Agricole

 2008	SUDCAUSTIQUE	 Syndicat SUD C A Charente Périgord Rue d'Epagnac - BP21 16800 SOYAUX
---	---------------------	--

	UNION SUD CREDIT AGRICOLE COMMISSION « RETRAITE »
	JANVIER 2009 - LETTRE N° 12

EN ANJOU MAINE, UNE ENVELOPPE “SPÉCIALE”

C'est la crise !!!

Et cela inquiète nos clients....et il faut les rassurer !!!

Alors, la direction commerciale de la CR Anjou Maine a décidé d'une "Dotation spéciale équipes commerciales".

Pourquoi ? Comment ?

En septembre et octobre 2008, les médias ont diffusé des informations alarmantes : faillites de certains établissements financiers, inquiétudes sur les avoirs en banques, perspectives financières et économiques désastreuses, etc....

La direction d'Anjou Maine a considéré que les salariés du réseau s'étaient fortement mobilisés pour rassurer les clients. Pour les récompenser ces salariés de leurs efforts, un message a été adressé aux managers afin de leur préciser qu'ils disposaient d'une enveloppe de 50 € par collaborateur pour faire la fête ensemble ("se retrouver en équipe dans un cadre convivial").

Précisions importantes :

- Chaque directeur d'agence effectuait un retrait d'espèces pour payer cette soirée : d'où venait cet argent et comment était-il comptabilisé ?
- Les salariés des sites n'ont pas eu ces 50 € (diviser pour mieux régner !).
- Certains salariés en relation avec la clientèle ont été exclus : Promotion Immobilière, Collectivités Publiques, Habitat Conseil.

Nous savons que les dirigeants des banques sont les principaux responsables de la crise. Eh bien, en Anjou Maine, ils sortent de l'argent liquide pour qu'une partie des salariés fasse la fête. Peuvent-ils tout se permettre en toute impunité ???

Les élus SUD sont intervenus pour condamner de telles pratiques et demander qu'une prime soit versée à TOUS les salariés sur le bulletin de salaire. Refus de la direction. Elle préfère récompenser certains salariés avec des enveloppes de billets "sous le manteau".

Jusqu'où ira-t-on ?

Ont participé à ce numéro 75 d'Objectif SUD : Christian Briaud (Secrétaire national SUD-CAM), Annick Coupé (Secrétaire Nationale Solidaires), Jean-Pierre Fillancq (CR Aquitaine Gironde), Luc GENAY (CR Languedoc), Richard GÉRAUD (CR Aquitaine Gironde) Marcel Lebris (CR Anjou Maine), Jacques OLIVIER (CR Alpes Provence) sans oublier l'équipe technique & retraitée de BORDEAUX ■

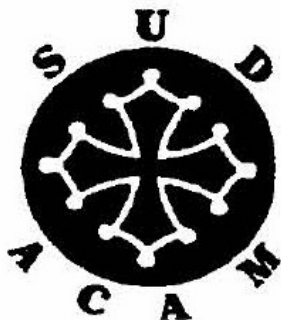
Calendrier militant 2009

SUD Crédit Agricole

- Conseil National : 19 et 20 mai
- Assemblée Générale : 15 et 16 septembre 2009 à La Pommeraye (Maine et Loire)
- Négociations nationales : 26 mars, 29 avril, 3 juin, 19 juin, 1^{er} juillet, 30 sept, 4 nov, 2 décembre
- AG Casa : 19 mai 2009 à Paris

Solidaires

- Bureau National : 2 avril, 4 juin, 2 juillet, 3 septembre, 5 novembre, 3 décembre
- Comité National : 13 et 14 mai, 7 et 8 octobre (+ congrès extraordinaire)
- Congrès : mai juin 2011



RÉSULTAT NET 2007 : 150 Millions d'€ de bénéfices

RÉSULTAT NET 2008 : 152 Millions d'€ de bénéfices

RPE en baisse !

POURQUOI ?

Le petit Reporter

1^e Trimestre 2009

CRCA du Languedoc

PARTAGE DE CRISE : L'OS À MOELLE



« Celui qui combat peut perdre, mais celui qui ne combat pas a déjà perdu »

Bertolt Brecht

Extraits du Petit Reporter, publication SUD au Crédit Agricole du Languedoc...

Vu sur le site : note ton entreprise

Le 02 Avril 2008:

Banque Crédit Agricole tout le monde connaît. Je suis conseiller de clientèle je passe mes journées entre la pression des managers à vendre toujours plus et des clients totalement irrespectueux toujours limite de vous insulter quand ils ne le font pas. A l'embauche on m'avait promis un poste que j'attends toujours 2 ans plus tard. Côté salaire le niveau est très bas surtout quand on a un BAC+5.

L'ambiance est tendue ils nous montent les uns contres autres entre services.

Le 06 Avril 2008:

Mon collègue qui vient de poster est bien en deça de la vérité, tout le personnel, supérieur ou égal vous prend de haut et avec mépris sans compter la pression énorme, et un salaire de livreur de pizza (j'exagère à peine) pour un bac + 7 ...

Le 04 Avril 2008:

Je suis très satisfait de mon poste et de l'environnement dans lequel j'évolue. Le Crédit Agricole est une excellente banque et travailler au siège est très agréable..

Le 06 Avril 2008:

Ambiance travail pas top, impossible de servir les clients correctement et aimablement de la part de pas mal de collègues, donc mauvaise ambiance et conditions de travail... pour le reste... rien de mieux à dire

Le 12 Avril 2008:

Entreprise de plus de 4000 employés, je suis ingénieur d'exploitation informatique, aucun respect de la part de la hiérarchie, manque de compétence flagrant aussi bien des managers que des employés.

Le 30 Avril 2008:

En Loire Haute Loire aussi, on livre des pizzas ! Des salaires de misère, aucune évolution de carrière (sauf pour le comité de direction), une précarité qui s'installe tous les jours un peu plus !

Le 22 Avril 2008:

Agence du crédit agricole dans les Vosges.

Agent d'accueil employé par intérim pendant 6 mois.

Notre directeur d'agence était un fou de discipline qui passait son temps à martyriser psychologiquement ses employées féminines.

En moins de 3 mois, j'ai développé un ulcère.

Les clients étaient tous plus irrespectueux les uns que les autres. Junkies, bourges, RMistes, CAF, tutelle, et j'en passe passaient leur temps à nous injurier quand une avance sur leur gouffre bancaire leur était refusée. J'ai arrêté de compter les crachats, les insultes, menaces et griffures sur ma voiture. La direction a toujours nié et fermé les yeux, les clients aux agios leur rapportant bcp, elle ne voulait pas les perdre.

On m'a refusé mes tickets restaurant pendant 3 mois sans justificatifs et les papiers de fin de mission ont mis plus de 2 mois pour m'être donnée.

Une pression énormissime, des heures supplémentaires à la pelle non payées, des congés refusés ou changés de jour à la dernière minute, des moqueries, des railleries, voilà l'ambiance vue de l'intérieur d'une banque de campagne.

Bien sûr, je parle de ça, ça fait qq années, mais après cette expérience désastreuse, j'ai développé une phobie de la clientèle (si si) et je suis devenu ouvrier dans une usine.

Manière de voir

Bimestriel. Numéro 103

Le Monde *diplomatique*

Février - mars 2009

Un siècle de luttes sociales

ANALYSE

Résistances
improbables,
luttes organisées,
quels nouveaux
horizons ?

HISTOIRE

En chiffres et en
cartes, le travail
de 1833 à 2008.

EN IMAGES

Des représenta-
tions du monde du
travail au cinéma
illustrent ce
numéro.



CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX : 7 euros.

Contact : Sophie Durand - Tél. : 01-53-94-96-07 - Courriel : sophie.durand@monde-diplomatique.fr

Site Internet : www.monde-diplomatique.fr

Bureau National "Solidaires" 5 mars 2009

Actualité sociale par Annick Coupé

Le plan de relance n'a rien relancé : crise dans l'automobile....., la récession continue. Dans ses annonces, le Président de la République exclut l'augmentation du smic, des minima sociaux, des salaires, l'arrêt des suppressions d'emplois dans la fonction publique, la relance par la consommation..... Les 2,6 milliards du plan Sarkozy ne sont rien face aux 340 mds des banques, 15 mds de paquet fiscal, 70 mds de niches fiscales, 33 mds d'exonération de charges sociales, 8 mds de taxe professionnelle ni aux 54 mds de dividendes aux actionnaires du CAC 40. Après l'ampleur du 29 janvier et de la grève générale dans les DOM, alors que la grogne persiste dans les universités et monte à l'hôpital, l'appel à grève et manifestations est confirmé pour le 19 mars. Une réunion des syndicats nationaux est prévue dès le matin du 20 mars dans les locaux de Solidaires.

Europe par Pierre Khalfa

La mise en évidence des limites de sa construction est largement atteinte. L'élargissement à 27 s'est fait sans volonté d'harmonisation sociale et l'on constate une hétérogénéité de situations sociales de 1 à 7. les régimes fiscaux différents installent une concurrence entre états, en lieu et place de la solidarité entre les peuples. Les parties pourtant inviolables des traités, par exemple le déficit budgétaire, sont pourtant remises en cause, multipliant les situations absurdes. Même si cela est difficile et compliqué, les salariés doivent se battre pour des droits similaires, sinon chacun perdra dans son coin.

Formation syndicale

- Stage de Die du 6 au 12 juin : fin des inscriptions 15 mars.
- CEFI : l'agrément est acquis pour le fonction publique

d'état, en cours pour hospitalière, territoriale et CHSCT.

- l'appel à cotisation (0,1€/an/adhérent) est identique à l'an passé
- un correspondant par syndicat national doit être désigné, ainsi que les formateurs
- une rencontre des élus CHSCT (à l'image de celle des élus CE) sera proposée, de même qu'une 2^{ème} CE en 2010.

Divers

- OTAN: pour la manifestation de Strasbourg, une forte répression policière est en préparation
- la commission Conditions de travail vient de publier "Santé au travail" n°1
- congrès extraordinaire des 7 et 8 octobre : les modifications statutaires ont été adressées. Les amendements doivent parvenir à Solidaires avant le 11 mai
- Les agendas 2010 Solidaires (3€les petits, 5 les grands) sont à commander
- "Expression directe", l'émission télévisée qui a diffusé le spot de *Solidaires* sera disponible sur le site
- le SNJ annonce la création de "Solidaires Média" Sud Pyrénées
- SUD Énergie fait part des attaques que subit le syndicat de Dalkia par la Direction et la CGT

Prochain Bureau National : jeudi 2 avril.

Jean-Pierre Fillancq

Révolution agricole

Le 30 avril prochain, seront rendues publiques sur www.telepac.gouv.fr les attributions de 8 milliards d'€ que perçoivent les exploitations agricoles au titre de subventions de la politique agricole commune (PAC).

Outre la guerre que cela déclenche entre éleveurs et céréaliers, la transparence dans l'utilisation d'argent public était nécessaire, comme le réclamait la Confédération Paysanne. En effet 56% des subventions vont aux 20% des agriculteurs les mieux lotis, aux exploitations les plus grandes. Sur 390.000 exploitations, 5.300 touchent plus de 100.000€ par an et 37 plus de 300.000€ alors que la moyenne est de 20.000€

La Confédération Paysanne se réjouit également que la France prenne conscience du nécessaire soutien à l'agriculture durable, car les aides doivent être réorientées au profit des laissés pour compte du système comme l'élevage ovin, l'agriculture biologique et de montagne, afin de répondre aux exigences de la PAC qui voudrait impulser davantage de respect de l'environnement et soutien aux zones fragiles ■

Un bouclier social face à la crise !

Annick COUPÉ (Solidaires), Thomas COUTROT (ATTAC), Marc DESPLATS (MNCP), Michel HUSSON (ATTAC), Evelyne PERRIN (AC !), Philippe VILLECHALANNE (APEIS)

La crise économique due au délire spéculatif du capitalisme entraîne d'ores et déjà un accroissement rapide du chômage : on annonce des centaines de plans de licenciements, tandis que les CDD et les missions d'intérim ne sont plus renouvelés. 2009 verra un terrible recul de l'emploi et un chômage massif.

C'est dans ce contexte que syndicats et patronat semblent sur le point d'aboutir à un accord sur le renouvellement de la convention d'assurance-chômage, qui va régir les conditions d'indemnisation pour les deux ans à venir. L'enjeu est donc d'une importance cruciale pour les salariés et les futurs chômeurs. Or, que prévoit la future convention telle que proposée par le patronat ? Le Medef, soutenu par MM. Sarkozy et Fillon, a obtenu deux de ses objectifs : la création d'une filière unique d'indemnisation, et l'annonce d'une baisse des cotisations d'assurance-chômage au 1^{er} juillet 2009.

Certes la durée d'affiliation ouvrant droit à l'indemnisation serait réduite à quatre mois sur une période de référence portée à 28 mois (mais six mois sur 12 si le chômeur a entre temps retrouvé un emploi), ce qui ferait indemniser 100 000 chômeurs de plus par an ; mais les durées d'indemnisation sont revues fortement à la baisse au-delà de 15 mois d'affiliation : alors que, par exemple, l'actuelle filière III (16 mois travaillés sur 26, soit 41 % des indemnisés) prévoit 23 mois d'indemnisation, la filière unique repose en effet pour la première fois sur le principe "un jour cotisé = un jour indemnisé", beaucoup plus défavorable aux chômeurs de longue durée.

Quant à la prime de 300 euros un temps annoncée pour les jeunes de moins de 25 ans (exclus du RMI et du futur RSA), il n'en est plus question, si dérisoire pouvait-elle apparaître quand on connaît la précarité des jeunes et leur faible accès à l'indemnisation du chômage.

Le chômage est très mal indemnisé en France. Moins de la moitié des chômeurs inscrits à l'ANPE touchent une indemnité, et pour des montants plus faibles et des durées plus courtes que dans de nombreux autres pays européens. Les primo-demandeurs d'emploi, les précaires aux périodes d'emploi trop courtes, en sont exclus, alors même que les CDD représentent les ¾ des embauches, pour une durée moyenne d'un mois et demi. En dehors du régime d'assurance-chômage, les minima sociaux condamnent à l'indigence : l'allocation de solidarité spécifique est de moins de 15 euros par jour, le RMI de 394 euros par mois.

Si la convention UNEDIC reprenait les propositions du MEDEF, les chômeurs basculeraient plus rapidement dans la misère. A terme le "modèle social" visé est clair: le RSA va encourager les entreprises à offrir des petits boulots ; l'obligation d'accepter toute "offre raisonnable d'emploi"

va contraindre chômeurs et anciens RMIstes à les accepter. Cette pression, renforcée par le gonflement d'un chômage de masse, va encore peser davantage sur les salaires de tous.

Or, cette crise n'est pas due à quelques spéculateurs irresponsables, mais fondamentalement à la compression des salaires et à l'explosion des profits au cours de ces vingt dernières années, qui a conduit à un recul de dix points de la part des salaires dans la valeur ajoutée nationale. Ce sont ces profits non réinvestis qui sont allés nourrir la spéculation. Il serait injustifiable, tant au plan moral qu'économique, que les salariés en poste ou au chômage fassent aujourd'hui les frais de cette crise.

En France, partout la colère gronde. La manifestation du 6 décembre appelée par les associations de chômeurs a rassemblé bien plus de monde que les années précédentes. Le spectacle de l'enrichissement de quelques uns, des énormes bénéfices des multinationales, des plans de sauvetage multimilliardaires, devient intolérable dans un contexte d'appauvrissement général. Nous n'accepterons pas de nouveaux reculs des solidarités, facteurs de crise aggravée. Chômeurs, précaires, salariés doivent bénéficier aujourd'hui d'un véritable bouclier social, financé par un nouveau partage des richesses.

Les licenciements doivent être interdits dans les entreprises qui font des bénéfices et chez leurs sous-traitants. Pour éviter les licenciements, les entreprises doivent réduire le temps de travail ; en cas de faillite, les salaires des licenciés doivent être maintenus grâce au produit d'une taxe sur les dividendes abondant un fonds patronal.

Pour empêcher une flambée de la misère, les allocations de chômage doivent être augmentées et leur durée prolongée jusqu'à retrouver un emploi librement choisi. Il faut indemniser toutes les formes de chômage et de précarité (intérimaires, intermittents, saisonniers, stages, temps partiels imposés...), ainsi que les primo-demandeurs d'emploi. Un revenu décent et la continuité des droits sociaux doivent être garantis pour tous. Il est particulièrement urgent de relever fortement les minima sociaux (RMI, API et revenu minimum garanti du RSA, AAH, ASS...).

Pour éviter une explosion du nombre de SDF, il faut bloquer les loyers, arrêter les expulsions locatives et réquisitionner les logements vides, engager immédiatement un plan de construction massive de logements sociaux. Supprimer le bouclier fiscal, interdire l'évasion vers les paradis fiscaux, instaurer une politique fiscale redistributive et la taxation du capital et des transactions financières : personne ne peut plus le nier, on peut trouver rapidement les ressources pour bloquer l'effondrement économique et social qui menace ■



U.G.T.G

UNION GÉNÉRALE DES TRAVAILLEURS DE GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre, le 23 février 2009

Aux organisations, syndicales de France,

Aux travailleurs de France

À l'appel de 49 organisations dont l'ensemble des organisations syndicales de Guadeloupe, dont l'UGTG, une grève générale a commencé le 20 janvier 2009 pour exiger du patronat, des Collectivités, de l'État :

- le relèvement immédiat et conséquent des salaires, du minima vieillesse, des minima sociaux. Sachez qu'en Guadeloupe plus de 100 000 personnes vivent en dessous du seuil de pauvreté sur une population d'environ 450 000 habitants,
- la défense et la création d'emplois, la formation notamment pour la jeunesse.
- la défense et le développement de la production.
- la défense et l'amélioration du droit et des libertés syndicales.
- la baisse des loyers.
- la protection du patrimoine écologique...

Des manifestations ont rassemblé, 25 000, puis 65 000, et 100 000 participants, soit à peu près 20 % de la population de la Guadeloupe.

Le 8 février, après 18h de négociation, un pré accord sur les salaires est établi entre les parties sous la médiation du Secrétaire d'État à l'Outre Mer et des services de la Direction du travail. Ce pré accord prévoit une aide de 108 millions de l'État aux entreprises. Le Secrétaire d'État revient sur sa position ce qui met en cause cet accord et fait durer le mouvement

Après la mort d'un syndicaliste dans la nuit du 17 au 18 février, le Premier ministre et le Président de la République affirment vouloir "dénouer la crise - une crise sociale" ; mais que proposent-ils pour augmenter les salaires ? Une prime exonérée de cotisation sociale basée sur le RSA, Revenu de Solidarité Active, y compris pour les salariés touchant 1,4 SMIC.

C'est un recours à des dispositifs "d'aide aux pauvres" qui est proposé aux salariés en guise d'augmentation de salaires, c'est une prestation sociale.

De plus cette prestation, comme celles d'avant, RMI, API, par les ses conditions d'application, par les effets pervers qu'elle, va générer, risque de démanteler encore un peu plus la famille guadeloupéenne..

Les patrons, quant à eux, ne demandent pas mieux car cela leur permet de faire des propositions minimales d'augmentation de salaires, 70€ voire 50€. C'est un mépris pour les travailleurs de Guadeloupe qui ne demandent pas la charité mais qui exigent une plus juste rétribution de leur travail. Nous ne pouvons l'accepter.

Nous allons reprendre les discussions avec les patrons en présence du représentant de l'État avec la volonté de négocier pour obtenir ces 200€ car cela est possible si les autres parties sont animées de la même volonté.

Nous nous adressons à vous afin que vous fassiez largement connaître aux travailleurs et à la population la réalité de notre revendication, à l'inverse de la propagande gouvernementale et médiatique présentant les organisations de Guadeloupe impliquées dans la grève générale et singulièrement les organisations syndicales, comme menant une politique extrémiste, raciale et violente.

Les travailleurs de Guadeloupe et leurs organisations depuis 5 semaines font preuve d'une extrême responsabilité.

Recevez, Chers camarades, nos salutations fraternelles

Le Secrétaire Général

E. DOMOTA

Rue Paul Lacavé - Assainissement - 97110 POINTE-A-PITRE

COMMUNIQUÉ

**Guadeloupe, Martinique, Réunion, Guyane
La victoire passe par la grève générale**

La victoire est à portée de vue en Guadeloupe, où un accord de suspension de conflit a été signé entre le LKP et le représentant de l'Etat. L'accord reprend 165 revendications classées par thème - logement, transports, alimentation - prévoyant des mesures d'amélioration de la vie quotidienne ou des investissements dans les infrastructures. Le patronat refuse pour l'heure de signer l'accord. Le LKP maintient la pression.

En Martinique, là aussi la victoire apparaît. Le "collectif du 5 février contre la vie chère et pour l'emploi" a renforcé la mobilisation et la grève générale en Martinique entre dans sa cinquième semaine. Les négociations restent difficiles et la situation est peu relayée par les médias. La tension reste forte et nécessite notre vigilance et notre soutien.

En Guyane, un collectif s'est constitué et a rédigé une plateforme revendicative très complète. Un appel à la grève générale va être lancé pour la mi-mars.

A la Réunion, le collectif "COSPAR" (Collectif des Organisations Syndicales, Politiques et Associatives de la Réunion) a organisé une grève et d'importantes manifestations le 5 mars (plus de 30 000 manifestants). La grève générale démarre le 10 mars !

Ici comme là-bas, la victoire passe par l'unité et la grève générale. L'Union syndicale Solidaires est active et solidaire auprès de celles et ceux qui luttent. L'union syndicale Solidaires réaffirme son soutien aux populations en lutte, reste vigilante sur la situation en Guadeloupe et en Martinique et appelle à se joindre à l'ensemble des manifestations de soutien organisées partout en France métropolitaine .

Paris, le 6 mars 2009

144 Bd de la Villette 75 019 Paris	Téléphone : 01.58.39.30.20 Télécopie : 01.43.67.62.14	contact@solidaires.org www.solidaires.org
---	--	--



Communiqué de SUD Caisses d'Épargne

Aujourd'hui, le mauvais feuilleton de la fusion des Groupes Caisses d'Épargne et Banques Populaires connaît un nouveau rebondissement sur toile de fond d'intrigues personnelles, de règlements de comptes sans oublier les inévitables libertés prises avec la loi et les procédures.

**L'ÉCUREUIL FUSIONNE
AVEC LES BANQUES
POPULAIRES**



Loin de ces agissements dérisoires, les préoccupations de **SUD Caisses d'Épargne**, dans la situation présente, concernent l'essentiel : le maintien des emplois nécessaires à la mise en œuvre d'un service de qualité au bénéfice des clients.

L'état lamentable dans lequel se trouve aujourd'hui le Groupe des Caisses d'Épargne a sa source dans des choix politiques désastreux consistant à privilégier la recherche de gains sur les marchés financiers au détriment des activités traditionnelles et du Livret A jugés obsolètes par des dirigeants obnubilés par leur avenir personnel et leur rémunération. Aujourd'hui, le résultat est sans appel : NATIXIS, la Banque de Financement et d'Investissement qui devait apporter au Groupe des profits mirifiques, est

au bord du dépôt de bilan. Qui plus est, elle a siphonné l'essentiel des ressources des Caisses régionales et a contribué à dégrader la notation de la Caisse Nationale des Caisses d'Épargne.

A **SUD**, nous pensons qu'il est temps que les Caisses d'Épargne renouent avec leur histoire, leurs valeurs et leurs missions traditionnelles. Loin d'être un repli passif, ce retour des Caisses d'Épargne aux métiers qui sont les leurs, au service des ménages et de l'économie locale, est aujourd'hui une nécessité. Plus que jamais, dans le contexte de crise que l'on connaît, les familles, les entreprises, les établissements publics et les collectivités locales ressentent le besoin d'avoir à leur côté un interlocuteur sérieux, efficace et au fait de leurs attentes. Qui mieux que les Caisses d'Épargne, grâce à leur statut coopératif et leur expérience, peut aujourd'hui prendre en compte le souci de l'intérêt collectif ?

Pour toutes ces raisons, **SUD** réaffirme son opposition à un rapprochement essentiellement motivé par des économies d'échelles réalisables au détriment de l'emploi et de la qualité du service à la clientèle.

Enfin, les aides colossales apportées par l'Etat aux banques ces dernières semaines et la logique capitaliste présidant à ces interventions ne répondent pas à notre revendication de mise en place d'un projet bancaire public au service de la collectivité. L'épargne et le crédit sont pour nous des biens publics qui ne doivent en aucun cas être laissés sous la coupe des intérêts privés et de l'actionariat.

Quant à la désignation de François Pérol à la tête du nouvel établissement, **SUD Caisses d'Épargne** a engagé des consultations pour vérifier la légalité d'une telle nomination et se réserve la possibilité d'engager toutes les actions en cette matière ■

L'Exécutif National de SUD Caisses d'Épargne

Contact : 01.42.33.41.62

sud.caisse-epargne@orange.fr

site : www.sudce.com

Sarkozy compte sur ses amis

Par Thierry Brun

Natixis, filiale des Banques populaires et des Caisses d'épargne, plombée par la crise des subprimes, tombe entre les mains de proches du Président, comme Vincent Bolloré.



Dans l'entourage de Nicolas Sarkozy, il n'y a pas que François Pérol à être impliqué dans le dossier de la fusion des Banques populaires et des Caisses d'épar-

gne. Un autre proche du Président, certes discret, est aussi présent dans Natixis, la filiale des deux banques coopératives. Vincent Bolloré, l'ami personnel de Nicolas Sarkozy, occupe une place de choix depuis la création en 2006 de la banque d'affaires qui a plongé de 2,8 milliards d'euros en 2008. Et il n'est pas inutile de rappeler que le fiasco enregistré par Natixis, connu depuis la fin 2007, a

permis à l'Élysée d'accélérer la fusion des Banques populaires et des Caisses d'épargne. L'homme d'affaires, qui a rendu maints services au chef de l'État, est en effet un "petit" actionnaire de Natixis qui a l'avantage d'être membre du conseil de surveillance de la banque et le président de son comité des rémunérations. Pour tenir cette place dans la tour de contrôle de Natixis, Bolloré a touché des jetons de présence, à hauteur de 28 000 euros au titre de l'exercice 2007. Malgré la situation critique de la banque, Bolloré a remis au pot lors de l'augmentation de capital du groupe en septembre dernier. Une participation anecdotique, puisqu'il n'a souscrit que 1 404 actions nouvelles pour quelques milliers d'euros, en exerçant ses droits préférentiels de souscription en tant qu'actionnaire de la banque. Un investissement sans rapport avec la participation à l'augmentation de capital des dirigeants des Banques populaires et des Caisses d'épargne. Mais ceux-ci ont touché le pactole en codirigeant Natixis. Cette direction bicéphale devrait changer avec l'arrivée de François Pérol, à l'origine de la création de Natixis, à la tête du conseil de surveillance ■

Les banquiers font plier Sarkozy

Alors que la plupart des quotidiens du mercredi 21 janvier consacraient leur manchette à l'intronisation de Barack Obama, *Le Parisien* se singularisait par un titre retentissant : "Sarkozy fait plier les banquiers". Diantre ! Qu'avait donc pu accomplir notre chevalier blanc pour faire ainsi mordre la poussière à tous ces fauteurs de crise ? L'explication vient dans les pages suivantes.

Nous y apprenons que le grand fait d'armes du Président consiste à avoir "contraint" les dirigeants des banques à renoncer à leurs bonus pour l'année 2008. Ce qui n'a d'ailleurs rien d'un scoop, puisque les dirigeants de BNP-Paribas avaient depuis belle lurette annoncé qu'ils sacrifieraient leur bonus sur l'autel de la crise et de la remoralisation du capitalisme.

Mais *Le Parisien* ne retient qu'une chose : le Président, très en colère, a décidé de mettre les banquiers au pas. Le quotidien le redit en page 2, avec un article intitulé "Pourquoi Nicolas Sarkozy a tapé du poing", accompagné d'une complaisante caricature, plus proche du cirage de pompes que de la dérision. Bref, en pleine Obamania, le journal le plus lu des Français a fait le choix de porter Sarkozy aux nues.

Évidemment, la réalité est tout autre. D'abord, si les

patrons des grandes banques renoncent à leur bonus (le bâton agité par le chevalier blanc), c'est en échange d'une belle carotte : leurs établissements vont en effet avoir droit à une nouvelle injection de 10,5 milliards d'euros, s'ajoutant aux autres 10,5 milliards perçus il y a quelques semaines. Injection d'autant plus bizarre que ces banques ne se porteraient pas si mal que ça, si on en croit les derniers résultats de la Société générale, bénéficiaire malgré l'affaire Kerviel et d'autres opérations douteuses.

Et puis, si on excepte le pseudo-sacrifice de leurs dirigeants, les banques françaises s'en tirent beaucoup mieux que leurs voisines allemandes ou britanniques. Elles auront le droit de verser des dividendes à leurs actionnaires, et, surtout, l'État se gardera bien d'entrer dans leur capital et d'imposer sa présence dans leurs conseils d'administration. Même François Bayrou en a été choqué !

Alors que le "bushisme" a disparu des États-Unis, du moins nous l'espérons, il reste un pays qui continue à refuser de tirer les conséquences pourtant évidentes de la crise : c'est malheureusement la France, où les "néocons" n'ont rien renié de leur aveuglement doctrinal

Jean Tosti pour Attac

Globalisation en 2009

Non seulement la crise économique n'est pas finie, mais elle continue à s'aggraver et à se généraliser.

Désormais, on ne parle plus de ralentissement de la croissance, mais de récession véritable. En France, selon l'Insee, le produit intérieur brut (PIB) va diminuer de 0,8 % au quatrième trimestre de 2008, puis de 0,4 % au premier trimestre de 2009 et de 0,1 % au deuxième. Sur l'ensemble de l'année, la croissance devrait encore être négative, sauf si elle atteignait plus de 1,4 % successivement aux troisième et quatrième trimestres, ce qui paraît quasiment impossible. Il en est de même au niveau de l'ensemble des pays industrialisés (Europe, États-Unis,

baisse de l'investissement des entreprises, etc.

C'est à des suppressions massives d'emplois qu'on va assister dans les mois qui viennent. L'Organisation pour la coopération et le développement économiques (OCDE) prévoit 20 à 25 millions de chômeurs supplémentaires dans le monde du fait de la crise, d'ici 2010. En France, le taux de chômage (officiel) devrait atteindre 8 % (contre 7,2 % en 2008), avec plus de 360 000 suppressions d'emplois en 2009 rien que dans le secteur marchand, donc sans compter les dizaines de milliers d'emplois que le gouvernement supprime dans la fonction publique.

Les économies des pays industrialisés sont donc en train de plonger. Les gouvernements ont multiplié les plans de sauvetage à coups de centaines de milliards de dollars ou d'euros (programmes d'achat d'actifs improductifs, utilisation de fonds publics pour recapitaliser les banques et leur servir de garantie), puis les plans de relance budgétaire. Rien n'a pu enrayer la dégradation. En Europe, les systèmes de protection sociale, qui ont pu servir à limiter les dégâts en empêchant la demande de plonger, continuent à être remis en cause, notamment en France.

Plus aucun des leviers habituels de politique économique ne semble fonctionner. Ainsi, même si les banques centrales continuent à baisser leurs taux d'intérêt directeurs, comme aux États-Unis (jusqu'à zéro), cela ne garantit en rien une reprise de la distribution du crédit. Les taux d'intérêt aux entreprises et aux particuliers ne vont pas forcément diminuer en proportion, car les banques, elles-mêmes en difficulté, augmentent leurs marges et se donnent les moyens de continuer à distribuer des dividendes à leurs actionnaires. De plus, on risque d'assister aux dommages collatéraux de l'affaire Madoff, avec une nouvelle génération de créances douteuses atteignant des établissements bancaires.

Enfin, on voit se profiler le risque d'une crise monétaire, qui représenterait un nouveau facteur d'aggravation de la crise mondiale : le financement des déficits commercial et budgétaire des États-Unis par les capitaux du monde entier est, en effet, tributaire de la bonne tenue du dollar qui, depuis le début du mois de décembre, donne des signes de faiblesse, enregistrant ainsi la profondeur de la récession américaine. Si les États-Unis ne parviennent plus à attirer les capitaux, celle-ci va donc s'aggraver, tandis que la hausse concomitante de l'euro porterait un nouveau coup à la conjoncture européenne... ?

*Stéphanie Treillet
Animatrice à "Casteljaloux 2008"*



Japon) : pour la première fois depuis 1945, leurs PIB diminueront sur toute une année. Quant aux économies du Sud, si elles vont continuer à croître, notamment grâce aux pays dits "émergents", c'est de façon ralentie ; leurs exportations en direction des pays industrialisés sont déjà touchées. De plus, les pays exportateurs de matières premières (souvent les plus pauvres) vont être atteints par la diminution du cours de celles-ci (ce qui favorise, au contraire, les pays qui en sont importateurs, comme la Chine).

Aujourd'hui, la crise touche véritablement le cœur du système productif. Confrontées au durcissement des conditions de crédit et à la perspective de débouchés insuffisants, les entreprises réduisent leurs investissements, déjà plutôt faibles pendant la période précédente. Tous les éléments d'un cercle vicieux dépressif sont présents : chômage, stagnation, voire diminution de la consommation,

UNE AUTRE "RELANCE" EST POSSIBLE

Un débat essentiel existe à gauche entre ceux qui pensent qu'il faut très vite relancer la croissance (qu'ils qualifient de "verte", crise écologique oblige) et ceux qui estiment qu'il faut "profiter de la crise" pour en finir avec le culte de la croissance et proposer une autre vision du progrès. Les premiers ont un argument : la croissance est favorable à l'emploi, et elle dégage des surplus économiques pour améliorer les conditions de vie et la protection sociale. Cette "loi" a été plus ou moins vérifiée dans le passé. On en déduit qu'elle doit s'appliquer à l'avenir. C'est faire preuve de peu d'imagination face à une crise systémique. Il est pourtant possible (voir Politis n° 969 et mon blog), sans croissance économique, de "relancer" l'emploi en jouant la carte de l'amélioration de la qualité et de la durabilité de la production (que les calculs de la croissance ignorent), sous réserve d'une forte réduction des inégalités, condition d'accès universel à des modes de vie soutenables. Des scénarios existent pour une agriculture, une industrie, des bâtiments, des transports et des énergies durables (négaWatt, étude récente de WWF...). Ils combinent les apports des technologies et ceux d'une sobriété réfléchie et différenciée (personne ne demande aux plus démunis d'être sobres). Ils exigent tous plus d'emplois que dans les organisations actuelles, qui sont à la fois productivistes, gaspilleuses et polluantes.

Cette autre relance passe non pas par la croissance mais par la solidarité (du local au global) et le partage. Partage du pouvoir économique et politique, partage des ressources économiques et naturelles, partage du travail, solidarité avec les générations futures. Aucune de ces formes de partage ne progressera sans des mobilisations puissantes contre les privilèges des possédants et des actionnaires. Mais aussi contre la religion du "toujours plus" créée par le capitalisme et dont il ne peut se passer. Pour améliorer les conditions de vie de la majorité des Français en réduisant fortement leur empreinte écologique, pour éradiquer la pauvreté dans un monde durable, les ressources existent, sans exigence de croissance. Il faut "juste" les distribuer autrement. Les 0,15 % les plus riches du monde

détiennent à eux seuls un patrimoine de 40 000 milliards de dollars, hors résidences principales. Un ISF mondial modeste au taux français rapporterait 600 milliards par an. C'est plus qu'il n'en faut pour atteindre à la fois les objectifs du millénaire adoptés aux Nations unies et l'objectif de division par deux des émissions mondiales de gaz à effet de serre d'ici à 2050.

En France, les réductions d'impôts directs décidées depuis 2000 en faveur des plus riches représentent un manque à gagner de 30 milliards d'euros par an pour les finances publiques, bien au-delà du seul "paquet cadeau" fiscal de Sarkozy en 2007. Si l'on y ajoute les réductions de cotisations sociales patronales décidées depuis 1992, dont au moins la moitié sont inefficaces en termes d'emploi, cela fait plus de 50 milliards par an ! D'énormes ressources publiques sont ainsi disponibles, sans croissance autre que qualitative, pour la "relance" d'un progrès social respectant les équilibres écologiques : éducation, santé et autres services publics, gardes d'enfants, personnes âgées, logement, mais aussi minima sociaux, contrôle public des banques, emplois jeunes de qualité, emplois durables dans de nouvelles activités d'utilité écologique et sociale, accompagnement de la reconversion des activités insoutenables. Elles permettraient d'investir massivement dans la "grande bifurcation" d'un système en faillite sur tous les plans. Les "croissancistes" font penser à des pédiatres qui confondraient le développement d'un enfant avec sa prise de poids. Ils nous incitent à l'obésité économique, une pathologie qui peut être fatale. 2 % de croissance par an d'ici à 2100 signifie six fois plus de biens et de services produits. Indépendamment même de l'aggravation dramatique de la crise écologique que cette accumulation insensée provoquerait, franchement, six fois plus de quoi ? Quand arrête-t-on cette course folle ? Trop tard ou tout de suite ? La croissance fait désormais partie non pas des solutions, mais des problèmes.

*Jean GADREY
pour Politis*

Retraite : il faudra travailler plus longtemps !

Plusieurs dispositions concernant la retraite changent au mois de janvier 2009. En voici le détail.

Si les retraités devront attendre le mois d'avril pour voir leurs pensions revalorisées, les salariés proches de la retraite seront, eux, suspendus aux résultats de la négociation sur l'avenir des régimes Arrco-Agirc et à l'évolution des avantages familiaux réservés aux femmes. En attendant, voici ce qui change dès janvier.

Un trimestre de plus. Pour liquider sa retraite à taux plein à 60 ans ou plus, les personnes nées en 1949 devront totaliser 161 trimestres, tous régimes de retraite confondus. Le nombre de trimestres dépendant de l'année de naissance,

les personnes nées en 1948, elles, ont besoin de 160 trimestres.

La surcote augmentée. Si vous avez tous vos trimestres pour prétendre à la retraite à taux plein, poursuivre votre activité vous octroie un bonus, dit surcote, sur votre future pension. Son taux passe à 1,25 % par trimestre supplémentaire cotisé, soit 5 % par an. Idem chez les fonctionnaires, dans la limite toutefois de 20 trimestres.

Le cumul emploi-retraite libéralisé. Plus aucune restriction n'est posée au fait de percevoir sa retraite et de continuer en parallèle une activité professionnelle. A condition d'avoir liquidé la totalité de ses droits à retraite auprès de

l'ensemble des régimes, de base et complémentaires.

Pas de mise en retraite avant 70 ans. Selon cette mesure controversée, l'employeur ne pourra plus mettre à la retraite d'office un salarié avant ses 70 ans, contre 65 ans auparavant. Il devra consulter son salarié, s'il est toujours en activité, deux mois avant ses 65 ans pour connaître son intention de raccrocher ou non. A noter : les fonctionnaires appartenant à des corps dont la limite d'âge est inférieure à 65 ans pourront prolonger leur activité jusqu'à cet âge.

Le rachat de trimestres plus encadré. Les trimestres rachetés au titre des périodes d'études supérieures ou des années d'activité incomplètes ne pourront plus être pris en compte pour faire valoir un départ en retraite avant 60 ans.

La pension de réversion modifiée. La condition d'âge pour percevoir la pension de réversion dans le régime

général est revue à la hausse. Elle devrait être fixée à 55 ans, contre 51 ans initialement prévu pour 2009. Le seuil de 51 ans reste pris en compte pour les personnes devenues veuves avant 2009. L'allocation veuvage sera maintenue jusqu'à la fin 2010 pour les moins de 55 ans.

Les mères de famille dans le collimateur. Pour chaque enfant élevé, une femme obtient dans le cadre du régime général deux années au titre de sa retraite. Un rapport du Conseil d'orientation des retraites préconise de revoir cet avantage. La proposition formulée : n'accorder qu'une seule année de majoration aux femmes, plus un bonus financier sur la pension de 100 à 500 euros par enfant. Par ailleurs, la Haute Autorité de lutte contre les discriminations et pour l'égalité a demandé que les pères de famille ayant élevé leurs enfants bénéficient de la même majoration que les mères ■

Pas d'OGM dans ma commune !

Pressentant que l'Europe entamerait une offensive contre les pays observant un moratoire contre les OGM (la Grèce et la France principalement), une petite commune (8000 habitants) du Vaucluse a décidé d'organiser la résistance aux Organismes Génétiquement Modifiés.



S'appuyant sur le préambule de la Constitution du 27 octobre 1946 selon lequel "la nation garantit à tous la protection de la santé", le conseil municipal de "Le Thor" a décidé de suivre son Maire le 20 mai 2008 et d'interdire les cultures de plantes génétiquement modifiées sur son territoire.

Le Maire a donc pris une délibération.

Immédiatement (le 16 juin 2008) le Préfet du Vaucluse demande le retrait de cette délibération.

Par retour (le 22 juillet) la commune répond qu'elle maintient sa délibération ... Le Préfet a donc fait appel au tribunal administratif de Nîmes qui a rendu ses conclusions.

Le Tribunal reconnaît ainsi que « la question relative à la culture des OGM, du fait de son impact éventuel sur la santé publique et l'environnement », est du domaine de l'intérêt public local et est en conséquence de la compétence du Maire. Le Tribunal précise par ailleurs que la collectivité locale est habilitée à demander des comptes à l'Etat dès lors « qu'il autorise les cultures de plein champ d'organismes génétiquement modifiés (OGM) ».

La demande du Préfet est donc rejetée.

"Le Thor" conservera donc son caractère rural, les agriculteurs biologiques pourront poursuivre leurs activités, le cours d'eau la Sorgue, classé Natura 2000 sera protégé, le vin des Côtes du Rhône ne sera pas contaminé...

"Le Thor" a eu raison de se battre, mais, il ne s'agit que d'une victoire partielle, il faudrait maintenant allumer la flamme de la résistance aux OGM dans d'autres communes, amplifier et coordonner ces actions, faire en sorte que la majorité des citoyens qui sont contre la culture des OGM soit entendue, que nous montrions aux autres pays d'Europe qu'une autre agriculture est possible, respectueuse de la diversité, de l'environnement et non soumise aux seuls critères de rentabilité financière.



Jacques OLIVIER

Un mot enfin pour expliquer les raisons de cet article dans ce journal.

La Maire de cette commune est Jacques OLIVIER, salarié du Crédit Agricole Alpes Provence, militant du syndicat SUD depuis le début, ancien membre du conseil national et du bureau national. Jacques est notre ami et nous sommes fiers de ce qu'il a impulsé.

Nous devons désormais poursuivre, avec lui, ce combat légitime ■

SUD : J'adhère, tu adhères, il adhère, nous adorons.

Notre beau pays a été épinglé par la C.S.I. (Confédération Syndicale Internationale) sur la violation des droits syndicaux.

Dans leur dernier rapport, sont dénoncés tous les obstacles mis en œuvre par le patronat, à savoir les difficultés d'accès aux lieux de travail pour les délégués syndicaux, les entraves sur les publications syndicales, les pressions en tout genre et la persistance de la discrimination. La loi sur le dialogue social (août 2007) qui impose le service minimum dans les transports en commun en cas de grève fait également l'objet de critique, puisqu'elle réduit considérablement l'impact d'un mouvement.

Voilà donc une situation bien paradoxale dans le pays qui se veut le défenseur des droits fondamentaux pour la planète entière, où les dirigeants ne cessent de parler de dialogue social mais qui dans les faits, ressemble plus à une république bananière où les syndicalistes sont devenus des fauteurs de troubles, des irresponsables, des preneurs d'otages, des révolutionnaires, et dont les pires sont à SUD, bien sûr ! L'autre réponse de l'État censé garantir nos droits a été la mise en place du fameux fichier EDVIGE qui devait recenser les délinquants que nous sommes. La main sur le cœur, notre cher président a juré que le projet en l'état, était abandonné. Nous n'avons aucun doute sur ce mensonge et il ne s'est pas gêné pour refondre le système de représentativité dans le but d'évincer SUD, trop revendicatif et pas assez consensuel à son goût.

Bon d'accord, il y a toujours pire ailleurs comme en Colombie où ce n'est pas moins de 39 délégués syndicaux qui ont été assassinés en 2007 et nous pourrions nous contenter de ce que l'on a, en se disant que c'est un moindre mal. Or, cette façon d'aborder les choses laisse le champ libre à ceux d'en face qui n'hésitent pas à nous culpabiliser en nous montrant le pire, alors que pour leurs pommes, ils ne visent que le meilleur.

Nous restons convaincus qu'en faisant tout notre possible pour avancer socialement dans notre entreprise, par ricochet nous ouvrons la voie aux plus faibles dans l'ensemble de la société. Nous restons convaincus que la solution individuelle, si elle peut marcher pour quelques rares

impétrants, sclérose le progrès de chacun et réduit considérablement la force des revendications sociales collectives.

Dernièrement, le droit social a été "rénové" par nos législateurs. Ceux qui y mettent le nez dedans depuis quelques années ont bien pris la mesure de cette "rénovation". Sous prétexte que les textes étaient trop compliqués, trop fastidieux et impraticables, c'est purement de la casse, de la coupe sombre qui a été pratiquée. La grande majorité des salariés n'en sont pas conscients ou se sont désintéressés

de ce phénomène, à en juger sur le taux de participation aux élections prud'hommes. Pourtant, le parapluie qui les protégeait a été déchiré, mais c'est sûrement lorsque l'orage aura fini de gronder et que la pluie se déversera à grosses gouttes, qu'ils regarderont le ciel pour jauger de ce qui va leur tomber sur la gueule. Là, il sera trop tard.

*"Il en faut des syndicats",
"c'est un contre-pouvoir",
"c'est absolument nécessaire et s'il n'y en avait pas, cela serait*

problématique", voilà ce que l'on entend dans nos entretiens avec le personnel, sauf que l'engagement semble surtout être dédié "aux autres". Tous les avantages sociaux se sont construits dans la lutte, et il n'y a de luttes perdues que celles que l'on ne mène pas. Actuellement le dialogue social n'est qu'apparence, paillettes, fards et autres divers cosmétiques pour faire dans le politiquement correct. Regardez les accords qui sont mis en place, quelles en sont les conséquences ? Perte de pouvoir d'achat, réduction des coûts, réduction des effectifs. SUD ne signera pas d'accords tant qu'ils ne seront pas favorables aux salariés, quitte à passer pour politiquement incorrects. La première étape pour faire pencher la balance en faveur des salariés, en faveur des revendications communes, c'est de représenter le plus grand nombre d'adhérents. Devenir adhérent ce n'est pas forcément être militant, c'est un petit coup de pouce, une énergie supplémentaire qui nous permettra d'être plus forts face à nos dirigeants.

Adhérez à SUD

Tarzoon la honte de sa famille

